

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Une Enquête du PETIT PROVENÇAL

Quels Impôts établir ? Quelles Economies réaliser ?

Nos lecteurs cherchent pour l'Etat des ressources dans les taxes et impôts concernant les voyages, l'éclairage particulier, la publicité, les notes de restaurant, les valeurs mobilières et dépôts en banque, etc...

La première partie de cette enquête, consacrée aux impôts à établir, touchée à sa fin. Il nous reste maintenant à examiner les idées de taxes que nous pouvons nous proposer.

Une idée qui se retrouve dans la plupart des lettres est celle qui consiste à imposer les voyages. On considère que le tourisme est une manifestation non utile et que tout voyageur doit payer à l'Etat une redevance.

Le moyen généralement proposé consiste à augmenter le prix des billets de chemin de fer, des paquebots, même des voitures publiques et des autobus. On vise surtout les voyageurs de 1re et de 2e classes. Mais certains vont jusqu'à proposer de taxer les plus rares - veulent augmenter le prix de transport des marchandises. Plusieurs indiquent que l'enregistrement des bagages pourrait être taxé, sans inconvénients.

La publicité, sous toutes ses formes, a attiré l'attention de nos correspondants. Tandis que les annonces dans les journaux, les lettres s'adressent surtout aux affiches qui se multiplient sur les murs, et aux prospectus qui nous tombent dans les poches.

On voit, d'ailleurs, des brasseries de luxe, des pâtisseries de luxe, des condorneries de luxe. Ce titre permet de corser les notes. A ceux-là on peut sans inconvénient appliquer la patente. Ils ne demanderaient pas mieux, puisque ce serait la reconnaissance du droit de faire payer plus cher.

Indiquons encore deux M. Candace, a déposé, le 7 décembre, une proposition de loi pour imposer la publicité.

Divers correspondants trouvent que l'on pourrait augmenter le prix des journaux. La majoration profiterait à l'Etat. M. C. V. lui, veut imposer d'une taxe de 2.500 francs par an, les grands journaux de France.

Nous voyons tout encore quelques propositions. Les compagnies de gaz ou d'électricité seraient taxées sur les mètres cubes ou hectowatts consommés par leurs abonnés dans le courant de chaque mois. Une taxe de 0 fr. 01 cent par hectowatt par jour, ou une taxe équivalente, qui pourrait être fixée à 0 fr. 01 cent par hectowatt par le consommateur.

Quelques lettres nous font part de la facilité qu'il y aurait à taxer les ventes aux enchères publiques, en prélevant 10 p. 100 sur les salles de vente. Il suffirait donc d'augmenter ce pourcentage au profit de l'Etat.

Les notes de restaurant, au-dessus d'un certain chiffre, pourraient, de l'avis de beaucoup, supporter une majoration au profit du Trésor. La question a été étudiée par le Conseil municipal. Il ne doit pas être impossible de trouver un moyen pratique de réaliser ce projet.

D'assez nombreux correspondants s'occupent des valeurs mobilières que l'on voudrait voir supporter un droit en dehors de ceux affectés aux opérations de bourse. On nous signale, à propos de ces valeurs, le projet de celui qui dépose 300 francs, paie 0 fr. 20 de timbre pour l'Etat, mais que pour 100.000 fr. on ne paie que 0 fr. 50, prix maximum.

On propose de majorer les ressources que le Trésor peut tirer de cette opération. Un no-taire nous indique l'immunité fiscale dont jouissent les titres au porteur.

Le titre au porteur, qui échappe partiellement aux droits de mutation par décès, tandis que s'y trouve assujéti le titre nominatif. Pourquoi cette différence ? Le résultat est de causer au Trésor une perte considérable ? Pourquoi ne pas supprimer radicalement le titre au porteur, ou, si on s'y tient, à la condition de le soumettre à la obligation d'être mentionné dans les déclarations de succession, obligation qui entraînerait le paiement des droits de mutation.

De même on demande que des droits de mutation soient perçus pour les bijoux chers, car il paraît illogique qu'un champ de 100 francs paie quand il change de propriétaire alors qu'un collier de 80.000 francs en est exempt, quand il passe du cou de Mlle Z. à celui de Mlle Y.

On propose encore de nouvelles taxes à établir : Sur la main-d'œuvre de patron ayant une taxe annuelle pour ouvrir ; Sur les manuscrits de vente, de crédit, de billets, de chèques, de lettres, de certificats ; Sur les vaches laitières, au moins dans les départements où le lait est vendu plus de 50 centimes.

Nous terminerons probablement demain cette première partie de notre enquête consacrée aux impôts, en rapportant quelques propositions d'un intérêt plus général et quelques idées qu'il convient de retenir.

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 15 Décembre, 1 h. 30. Les événements gardent, sur notre front, le même caractère de stagnation. Il n'y a eu aujourd'hui encore aucune attaque d'infanterie. Seule, la lutte d'artillerie se maintient assez vive au sud de la Somme et des deux côtés de la Meuse.

Le nouveau Ministère

LES SOUS-SECRETARIATS

Paris, 15 Décembre. Dans un Conseil des ministres qui a été tenu ce soir, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, le président du Conseil a soumis à la signature du président de la République, des décrets aux termes desquels sont nommés sous-secrétaires d'Etat :

- M. GODART, député, Service de Santé ; M. CLAVEILLE, Transports et Ravitaillement ; M. NAÏL, député, Marine Marchande ; M. MÉRIEN, député, Finances ; M. ROSEN, député, au ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Travail ; M. J.-L. BRETON, député, au ministère de l'Armement, pour être plus spécialement chargé des inventions intéressant la Défense Nationale ; M. LOUCHEUR, au ministère de l'Armement, pour être plus spécialement chargé des fabrications de guerre ; M. DALMIER, député, aux Beaux-Arts ; M. DENYS COCHIN, député, au ministère des Affaires Étrangères, pour être plus spécialement chargé des questions relatives au blocus.

Le Conseil a également décidé la création d'un sous-secrétariat d'Etat de l'Aviation. Le titulaire sera désigné lorsque le général Lyauté aura pris possession de ses fonctions de ministre de la Guerre.

Un projet de loi portant ouverture des crédits nécessaires au fonctionnement de ces divers sous-secrétariats sera déposé demain sur le bureau de la Chambre.

Le Comité de Guerre se réunira demain matin.

Paris, 15 Décembre.

LE RÉGIME DES DÉCRETS

Paris, 14 Décembre. Voici le texte du projet de loi qui a été déposé au Sénat sur le bureau de la Chambre par M. Briand, et qui a pour objet d'autoriser le gouvernement, jusqu'à la cessation des hostilités, à prendre toutes mesures commandées par les nécessités de la Défense Nationale.

ARTICLE UNIQUE. — Jusqu'à la cessation des hostilités, le gouvernement est autorisé à prendre, par des décrets rendus en Conseil des Ministres, toutes mesures qui, par addition ou dérogation aux lois en vigueur, seront commandées par les nécessités de la Défense Nationale, notamment en ce qui concerne la production agricole et industrielle, l'hygiène et la santé publique, la répartition de la main-d'œuvre, la vente et la répartition des denrées et produits, leur consommation.

Au cas où l'un de ces décrets nécessiterait une ouverture de crédits, la demande en serait déposée dans la huitaine. Il pourra être appliqué à chacun de ces décrets des pénalités à fixer dans des limites que le décret déterminera, en cas de non-prononcé et dix mille francs d'amende.

La Ligue navale et la Question des Transports

Paris, 14 Décembre.

La Ligue navale, réunie aujourd'hui, a adopté le vœu suivant :

La Ligue navale française, après avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles le gouvernement entend réorganiser le service des Economies de la nation, rappelle le vote unanime émis par la Chambre des députés le 23 novembre dernier, vote qui réclamait, comme une mesure salutaire, la centralisation immédiate d'un service de transports ;

qu'il soit chargé de la création du ministère des Transports et du Ravitaillement ne répond pas à la volonté commune du Parlement et du gouvernement, puisque la gestion des différents services de transports et de ravitaillement ne sont pas confiées à un même chef de service, proteste contre la suppression du sous-secrétariat d'Etat de la Marine marchande dont il est urgent, à l'heure où on le supprime, d'élargir et de préciser les attributions ;

Invite en conséquence les pouvoirs publics à prendre, dès maintenant, et sans délai, à une organisation rationnelle des services de transports qui doit donc devenir ainsi : 1° Un sous-secrétariat de la Marine marchande dont le rôle est de diriger et d'assurer le service des importations par mer jusqu'à l'arrière-port. 2° Un sous-secrétariat d'Etat des Transports ferrés et fluviaux, chargés d'assurer la répartition intérieure aux points indiqués par les ordres du ravitaillement, et au besoin, la vie économique du pays, ces deux organes rattachés au ministère des Transports.

Dans la Ligue navale sont représentées les Fédérations suivantes : Capitaines au long cours, capitaines au cabotage, pilotes maritimes, officiers mécaniciens de la Marine marchande, en même temps que les armateurs et les constructeurs, plusieurs Chambres de Commerce et les Comités de Commerce et d'Industrie.

La Conférence technique des Alliés

Paris, 14 Décembre.

Ce matin, s'est tenue, à 10 heures, au Ministère des Affaires Étrangères, la conférence technique des Alliés. Les délégués doivent en outre élaborer un régime qui deviendrait applicable dès la cessation des hostilités, aux inventions, marques de fabrique ou de commerce, aux œuvres littéraires et artistiques créées pendant la guerre en pays ennemis.

Communiqué officiel

Paris, 14 Décembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Actions d'artillerie assez vives au sud de la Somme, sur les deux rives de la Meuse et sur les hauteurs au sud du Bonhomme.

Calmé sur le reste du front.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

Londres, 14 Décembre, 20 h. 45.

La nuit dernière nous avons pénétré dans les tranchées allemandes vers Monchy-au-Bois (sud d'Arras) et lancé des bombes dans des abris remplis de troupes, causant de nombreuses pertes à l'ennemi.

Un coup de main tenté contre nos positions dans la région d'Hulluch n'a pu parvenir jusqu'à nos tranchées. Un prisonnier est resté entre nos mains.

L'artillerie a montré de part et d'autre l'activité habituelle. Notre bombardement a déterminé, dans un dépôt de la région de Epe, un incendie qui a produit de gros nuages de fumée.

Communiqué officiel belge

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Le Havre, 14 Décembre.

Rien à signaler sur le front belge.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 14 Décembre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Sur la voie ferrée Tarnopol-Zolotchov, nos avions ont jeté des bombes avec succès plus particulièrement sur la station Plougov et sur un transport près du village de Nauchiche, au nord-est de cette voie. Dans la région de la station de Potouary et à l'est du village de Lipitz-Dolna, duel d'artillerie et combat de mines.

Les tentatives ennemies de reconnaissances par fortes détachements d' éclaireurs sur la rivière Narouïvka, dans la région du village de Potouchouk, ont été paralysées par notre feu.

Dans les Karpathes boisées, notre artillerie a bombardé avec succès le bourg de Korosmezo, provoquant sept incendies.

FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement.

FRONT DE ROUMANIE. — Le 12 décembre, l'ennemi a continué ses attaques dans la direction de Buzou. Notre cavalerie et notre infanterie ont pris contact avec lui à l'ouest et au sud-ouest de cette localité.

A la même date, notre cavalerie avancée vers l'ouest, a lutté opiniâtement avec l'ennemi.

Les événements militaires d'après les bulletins allemands

Genève, 14 Décembre.

Le bulletin allemand de cet après-midi signale le théâtre oriental de la guerre, dans les Karpathes boisées, canonnade sur de nombreux points.

Dans le massif de Giergry et dans la vallée de l'Inn, les Russes ont continué leurs attaques, sans obtenir de résultat.

Les armées du général Mackensen progresseraient sur tout le front, malgré la très grande difficulté résultant du mauvais temps et de l'insuffisance des routes. La grande Valschie, au sud de la voie ferrée Bucarest-Cernavoda, serait complètement nettoyée.

Les Officiers de la Marine marchande et la Guerre sous-marine

Paris, 14 Décembre.

La Ligue Navale française s'est réunie aujourd'hui en Conseil de direction à son siège social.

Après avoir entendu le long exposé fait par un de ses membres M. Fabiani, président de la Fédération des capitaines au cabotage, concernant les grades à attribuer à ses officiers mobilisés dans les bâtiments de guerre, et un projet de loi déposé à cet effet depuis longtemps sur le bureau de la Chambre par M. Bergeon, le Conseil a invité le gouvernement à prendre en très sérieuse considération le projet de loi en question et à le faire rapporter dans le plus bref délai.

Le vœu suivant a été émis : La Ligue Navale française, réunie en Conseil, considérant que la plupart des commandants de sous-marins ennemis ont été recrutés parmi les capitaines au long cours de la marine marchande allemande et ont reçu une commission de lieutenant de vaisseau ;

Considérant que ces commandants ont fait savoir à nos capitaines de paquebots français, qu'ils seraient faits prisonniers de guerre s'ils possédaient des armes à bord de leur navire et qu'ils seraient traduits devant un conseil de guerre ;

Une Permission supplémentaire pour les R. A. T.

Paris, 15 Décembre.

Le ministre de la Guerre a décidé que les R. A. T. des classes 92 et plus anciennes, bénéficieront, à titre de compensation individuelle, d'une permission de treize jours supplémentaires.

Les Nouveaux Crédits de Guerre de l'Angleterre

Londres, 14 Décembre.

Un discours de M. Bonar Law à la Chambre des Communes

Les propositions de l'Allemagne

Londres, 14 Décembre.

A la Chambre des Communes, en déposant la demande de crédits de 400 millions de livres sterling, M. Bonar Law déclare :

« En admettant que les dépenses se poursuivent dans les mêmes proportions, les nouveaux crédits nous permettraient d'atteindre le 31 décembre, des crédits supplémentaires s'élevant à 200 millions de livres sterling de plus que les dépenses prévues pour cette date. »

« L'augmentation des dépenses est due principalement à la hausse des munitions et au chapitre des prêts aux Alliés et aux Dominions. Je dois ajouter que l'augmentation des dépenses comprises dans le chapitre des munitions n'est pas entièrement due à nos Alliés, les Dominions ayant été à même de se suffire à leurs dépenses. »

« Les dépenses quotidiennes, pendant les derniers 63 jours, ont été de 5.710.000 livres sterling. »

M. Bonar Law fait ressortir l'augmentation énorme dans la production des munitions et dit que, s'il pouvait fournir des chiffres pour juin 1915 et pour aujourd'hui, la différence paraîtrait presque incroyable. Il ajoute : « Nos Alliés ont obtenu deux avantages : leur préparation complète pour la guerre et le contrôle de leurs ressources entières dans un seul main. »

« Une des difficultés de notre alliance, comme d'ailleurs, de toutes les alliances, est qu'il est très difficile d'obtenir de notre côté un tel contrôle unique. Un grand effort dans ce sens a été accompli par le traité de la Grande-Bretagne, mais par tous les Alliés, et il a été beaucoup obtenu à ce point de vue pendant l'année passée et particulièrement au cours des derniers six mois. »

« C'est ma conviction que le succès de cette guerre et la rapidité avec laquelle nous pourrions y parvenir, dépendent du degré de possibilité qu'auront les Alliés de leur leurs ressources en hommes, munitions et argent dans le craquet de la cause commune. »

M. Bonar Law continue :

« Le total des dépenses, depuis le commencement de la guerre, atteint 3.820 millions de livres sterling. C'est un chiffre colossal, mais qui ne nous effraye pas. Nous ne pourrions peut-être pas continuer à aller de ce pas indéfiniment, mais nous ne pourrions pas non plus assez longtemps pour battre l'ennemi et il dirait même que si nous n'obtenions pas la victoire, elle ne serait nullement due à des causes financières (A très grand applaudissement). »

M. Bonar Law conclut :

« Un événement vient de se produire sur lequel je dois dire un mot. Les journaux sont remplis de propositions de paix. Jusqu'à présent, aucune proposition n'est encore parvenue au gouvernement anglais. Il est évident qu'en de telles circonstances, aucun membre du gouvernement ne peut faire de déclaration quelconque à ce sujet. Il y a une remarque, cependant, que je crois nécessaire de faire au point où les choses en sont : En déposant, sa dernière demande de crédits, M. Asquith a prononcé les mots suivants : « Les Alliés réclament des réparations pour le passé et des garanties pour l'avenir. » (Vifs applaudissements). Voilà ce qui nous fait nous inquiéter de la détermination du gouvernement anglais (Applaudissements prolongés). »

Londres, 14 Décembre.

La Chambre des Communes a voté, à l'unanimité, le nouveau crédit de 400.000.000 de livres sterling.

L'Allemagne a perdu 39 Zeppelins

Londres, 14 Décembre.

Selon les journaux de Washington, un état dressé par le Journal de l'Institut Naval des États-Unis, qui paraît à Annapolis, montre que, depuis le début de la guerre, l'Allemagne a perdu trente-neuf zeppelins, dont cinq au cours des cinq derniers mois de 1914, dix-sept en 1915 et dix-sept au cours des onze premiers mois de 1916.

Il y a lieu de croire, ajoute la revue américaine, que le nombre des zeppelins actuellement en service en Allemagne ne dépasse pas vingt.

La France et l'Islamisme

Paris, 14 Décembre.

La conférence Franco-Islam, organisée par le Comité « L'effort de la France et de ses alliés », a eu lieu cet après-midi au grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du général Archinard, assisté de M. Kaddour ben Ghabit, chef de la mission française en Arabie. M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, a parlé de l'unité traditionnelle de la France et de l'Islam et M. Kaddour ben Ghabit a évoqué ses souvenirs de la Mecque. Ben Ghabit aborda la question du khalifat. « Le sultan de Constantinople n'a aucun droit à se dire khalife ou commandeur des Croyants, pour cela il faut être un descendant du Prophète. Les droits du sultan du Maroc sont au contraire bien fondés, puisque la dynastie des Alaouites qui régit actuellement dans l'empire chérifien descend directement du Prophète. »

M. Louis Marin s'est ensuite efforcé de montrer qu'il existait deux aspects de l'Islamisme : un islamisme de contrefaçon, pratiqué par l'Allemagne et les jeunes-Turcs, et un islamisme orthodoxe dont la France est l'ami.

La Journée italienne à Londres

Londres, 14 Décembre.

Une Journée Italienne a eu lieu aujourd'hui à Londres, en faveur de la Croix-Rouge Italienne. L'ambassadeur d'Italie, accompagné de M. de Marquis Imperiali, du prince Borghèse et du personnel de l'ambassade, a visité dans la matinée le comptoir central organisé par la comtesse Cadogan et lady Lother.

Mme et Mlle Lloyd George, aidées par lady Primrose, tenaient un comptoir de vente à l'hôtel Cecil. Lady French vendait à l'hôtel Claridge. Des travaux à l'aiguille ont été mis en vente à l'hôtel Ritz.

La vente des drapeaux et insignes italiens a obtenu le plus grand succès.

La Piraterie allemande

Navires coulés

Londres, 14 Décembre.

Le Lloyd annonce que le voilier portugais Brestella aurait été coulé.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Harbridge a été coulé le 9 décembre. L'équipage a été recueilli par le vapeur Harbin, qui a été coulé à son tour. Il y a sept victimes.

Le vapeur anglais Sainte-Ursule a été coulé.

Le Lloyd annonce que les vapeurs anglais Burnhope et Bretwalda ont été coulés.

Madrid, 14 Décembre.

D'après des nouvelles parvenues de Valence,

le vapeur espagnol Pelajo qui était parti pour l'Angleterre avec un cargaison de fruits dont on n'a plus tout retard dans le craquet que le Pelajo n'ait été torpillé. Le Pelajo est un bateau de 1.641 tonnes.

Les Evénements de Grèce

Le règlement de la situation et les Alliés

Londres, 14 Décembre.

A la Chambre des Communes, lord Robert Cecil a déclaré que le blocus complet des ports grecs n'implique pas un état de guerre entre la Grèce et les Alliés.

Répondant à une question de M. Lynch, lord Robert Cecil a déclaré que le gouvernement se rendrait parfaitement compte du danger que présente tout retard dans le règlement de la situation peu satisfaisante de la Grèce. Le gouvernement va présenter au gouvernement grec certaines demandes pour éclaircir la situation.

Un message de M. Venizelos

Londres, 14 Décembre.

Le ministère des Affaires Étrangères communique le message suivant de M. Venizelos :

« Caux qui gouvernement à Athènes viennent de commettre à mon égard une nouvelle infamie en publiant, dans leurs journaux, les seuls qui paraissent maintenant à Athènes, le fac-similé d'une lettre que je suis certain avoir adressé le 7 novembre dernier au général Moraskis, lui expliquant mon projet politique et mes préparatifs, d'accord avec l'Entente, en vue d'installer à Athènes un gouvernement dirigé par moi et reconnu par les Alliés. »

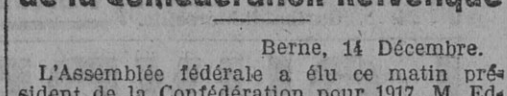
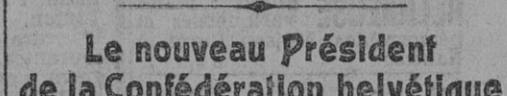
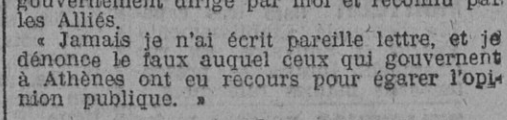
« Jamais je n'ai écrit pareille lettre, et je dénonce le faux aux yeux de tout gouvernement à Athènes ou en recours pour égarer l'opinion publique. »

Le nouveau Président de la Confédération helvétique

Berne, 14 Décembre.

L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique.

Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912.



L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique.

Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912.

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération pour 1917, M. Edmond Schulthess, chef du Département fédéral d'Économie Publique. »

« Le nouveau président, âgé de 43 ans, est entré au Conseil fédéral en 1912. »

« L'Assemblée fédérale a élu ce matin président de la Confédération

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE
DU MERVEILLEUX
Pétrole HAAR
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÈRE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUMÉ AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, Fab. LYON

1er AVIS M. Jean Suzanne dans Marseille. Electeur de l'arrondissement de St-Jean. Opp. pour affaires personnelles, s'il en existe, étude de M. Allard, 7, rue Noailles.

2e AVIS Par acte du 8 décembre 1916, le bar-restaurant de M. Ibanez Ramon, boulevard Thomas, 8, à Saint-André, est vendu à M. Hernandez José. Opposition chez Bertea Jean, peintre, boulevard Thomas, 35.

SAGE-FEMME
BASSAS-CHAILLOL, 4, boulevard Madeleine Consult. t. l. n. heure, soins, prix mod., place enf. sans formal., discr., conf. pans, conseils grat.

ON DEMANDE commis, chapellerie, 24, r. Cannebière.

MONTEUR chauffage spécial. Hôte très capable demandé. Etablissements Fasco et Sauvare, 80, rue Chércheul. Inutile se présenter sans bonnes références.

RELIGIEUSE guérir: plaies variéuses et hémorroïdes. Maison Burot, à Nantes.

ON DEMANDE des livreurs, 24, r. Garibaldi, Marseille.

UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA
BIEN EMPLOYÉE, UTILISEE A PROPOS
votre GORGE, vos BRONCHES, vos POUMONS
COMBATTRA vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.
Mais surtout EXIGEZ BIEN
LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA
vendues seulement
en BOITES de 1.50
PORTANT LE NOM
VALDA

MALADIES: SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Casalis. **Consultations gratuites.** 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

MESDAMES tous retards ou suppressions immédiatement régulières sans danger avec une boîte de CAPSULES SIXTINES. — Envoi discret et mandat 5 fr. — Dépot: P. H. 3, all. de Meilhan, Marseille.

SYPHILIS Guérison rapide. Consultation: 2, r. 606

SAGE-FEMME M^{me} ARNAUD, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. t. l. jours. Dis.

ARDE-MALADE compétente. Soins dévoués. M^{me} Henry, 26, rue Curial.

CONSTIPATION
Migraines, Vertiges, Maux d'estomac, Excès de bile, Encombrement de laire, Douleurs des Reins, Maladies du Foie, Acroté du Sang, Troubles du retour d'âge sont toujours
rapidement soulagés radicalement guéris
par les
PILULES DUPUIS

Elles rendent
l'Estomac propre
l'Intestin libre
le Sang pur

Exiger dans toutes les pharmacies, en boîtes de 1.50 rigoureusement semblables à ce modèle
LES PILULES DUPUIS
sans prénom

avec une boîte rouge (marque déposée) sur chaque boîte et les mots: "PILULES DUPUIS" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

109, Rue Léon Gambetta
PARIS

MALADIES DE LA FEMME
LA METRIE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite.

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont empêchées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de

LA JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (1 fr. 50 la boîte).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir Métrite, Fibromes, mauvais suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, toutes Pharmacies; 4 fr. le flacon, 4 fr. 60 (franco); les 3 flacons franco contre mandat-poste 12 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratuits)

LOUVRE DENTAIRE

MALADIES: SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Casalis. Consultations gratuites. 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

ASTHME
La Poudre et les Cigarettes de l'Abbé Leroy agissent instantanément sur les plus violentes accès d'asthme, d'oppression ou d'émoussement, toux rebelle. Leur usage journalier procure une guérison certaine. 1 fr. 60 la boîte expédite franco contre mandat adressé à destination pharmacien 84 Rue de la République 84 à Marseille.

ECOULEMENTS
Guérison rapide par le SPECIFIQUE AMERICAIN PHARMACIE DU GLOBE 34, r. d'Aubagne, 34, Marseille

Entreprise de nettoyage La Proceenne, 23-25, r. de la Paix

QUINTO VENDE
Ecriture et Enseignes en tous genres, cartons, calico, etc. MAITRE, place Préfecture 1

REFUGIÉ serbe, empl. industriel, cherche logement, dem. place quelconque (bureau, magasin, hôtel, etc.) Ecrire Staklich, p. r. Colbert.

Le Gérant VICTOR HEYRIES Imp-Sier du Petit Provençal rue de la Darse, 75

Refugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles

M. Félix Bernard, soldat au 74e de ligne, le compagnie, a disparu depuis le 28 février 1916. Donner renseignements à M. André Félix, rue Roche, 57.

M. Ludovic Curjat, soldat au 2e régiment d'infanterie, 9 compagnie, a disparu le 23 septembre 1915, à Neuville-Saint-Vaast, au plateau de la Folie (Pas-de-Calais).

Ecrire à M. Culet, rue d'Alger, 35, Marseille.

NOTA - Nous rappelons à nos lecteurs qu'avant de nous demander l'insertion d'une demande de renseignements, ils devront s'être adressés au bureau des renseignements du Ministère de la Guerre, qui leur aura répondu ne pouvoir donner aucune nouvelle sur le soldat disparu et qu'ils nous leur demandent que ce service n'a pu leur donner satisfaction.

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris lit et dépeuple 14.000 journaux par jour

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA MUNICIPAL - Ce soir, à 8 heures, Le Trouvère, avec M. de Lérick (Manrique), M. Bagnone (le comte de Luna), M. Bouxman (Fernando), M. Arès (Léonore), M. d'Isolant (Alcan), Grand ballet dansé par Mmes Cammarano, Soria, Ody et les dames du corps de ballet. Dimanche, à 8 heures, en matinée, La Favorite. En soirée, à 8 h. 15, Mignon. La location est ouverte.

LA MASCOTTE AU GYMNASIE - En soirée, à 8 h. 30, première de La Mascotte, avec le ténor Lemaire; la première chanteuse Lucette Nory, etc. Location ouverte. Téléphone 779. Très prochainement, création sensationnelle de La Cocarde de Mimi Pinson.

CA VARIÉTÉS AUX VARIÉTÉS - A 8 h. 30, première de la revue en 3 actes et à grand spectacle, Ca Murrure, qui est présentée avec une superbe mise en scène réglée par M. Massart. Elle est interprétée par une troupe de premier ordre. Location ouverte. Téléphone 955.

ALCAZAR LEON DOUX - Aujourd'hui, relâche hebdomadaire.

PALAIS-DE-CRISTAL - Matinée et soirée, musical, Suzanne Valroger, marseillaise troupe.

CHATELET-THEATRE - Ce soir, succès de la revue La Victoire est à nous!

Les docteurs conseillent: pour vos bains, vos douches, massages, bains de vapeur, etc. de choisir Le Hammam, allées de Meilhan, 14.

Bulletin Financier
Paris, 14 décembre. - Marché peu actif et sans nuances particulières. L'attention s'est principalement portée sur les valeurs de culture qui présentent une certaine réaction et sur les valeurs industrielles russes. Nos rentes restent bien tenues à leurs cours précédents. On note également un peu de lourdeur sur les valeurs dites de culture, dans lesquelles, c'est plutôt l'indécision qui caractérise la tendance. Les mines du marché au contraire présentent une allure irrégulière. Parmi les valeurs de culture figurent l'arr

Bourse de Marseille du 14 Décembre

3 % nominatif, 60 80; coupures, 60 80 - 3 % au porteur, coupures, 61, 60 80; coupures de 200 fr., 60 20 - 5 % 1915-1916, 57 70 - Espagne Extérieure 4 %, coupures de 400 pesetas, 100 40 - Russie 4 % 1889, 66; consolidés 4 %, coupures de 20 fr., 62; coupures de 200 fr., 61 5; 1906, 63 50; 4 1/2 % 1914, 55 75 - Turquie, 57 50 - Panama, 100 00 - Rio-Grande, 1898, 316; 1899, 309; 1912, 320 - Communales 1879, 415 - Foncières 1892, 400 - Communales 1891, 383 50 - Foncières 1902, 400 - Communales 1912, 195 - Foncières 1913, 383 - P.L.M. 3 %, 34; Nord nouvelle 3 %, 33 - Russes (Riznan-Oural) 4 %, 33 - Cyprien France, l'Algérie, 3875 - Armement, 300 - Cyprien France et Cie, 325 - Messageries Maritimes, 132 - Compagnie Mixte, 38 - Transports Maritimes, 735 - Raffineries de la Méditerranée, 1190 - Saint-Louis, 1410 - Vermorel C.A. et Cie, 132 - Afrique Occidentale, 1454 - Chantiers et Ateliers de Provence, 705 - Ciments Romain Boyer, 93 - Docks et Entrepôts de Marseille, 450 - Fournier L.-Viel et Cie, 211 - Froid sec, 140 - Docks et

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 14 décembre 1916 - Grandin Léonie, rue de l'Évêché, 34 - Gantaurin, place Saint-Eugène, 8 - Martinez Concepcion, rue Grande-Carnes, 20 - Vecchiolo Josephine, rue Calvère, 28 - De Hergott Georges, rue de Lodi, 25 - Di Giacomo Carmen, rue Sainte-Catherine, 14 - Costanzo Yves, Saint-Marcel - Palmes Lucien, rue Anfan, 5 - Crippa Clément, rue Toussaint, 9 - Rubino Léonie, rue Puits-Saint-Antoine, 2 - Raffalli Charles, rue Biscione - Antoni Louis, rue Saint-Christophe, 11 - Lucchini Marins, chemin des Chartreux, 126.

Total: 16 naissances dont 3 illégitimes.

DECES du 14 décembre 1916 - Tracy Hortense, 56 ans, boulevard Vellein, 3 - Cappa Marco, 39 ans, rue de l'Arène, 7 - Niglu Philomène, 51 ans, rue Rome, 32 - Gounin Adolphe, 6 mois, rue Simonin, 22 - Olive Marco, 80 ans, rue de la Liberté, 13 - Laura Juliette, 2 ans, rue de Nui, 32 - Azopardi Francisco, 23 ans, rue Mazoué, 23 - Kohler Vincent, 27 ans, rue Moutet, 4 - Blanc Marie, 74 ans, Château-Combert, domicile d'été, rue de l'Aube, 38 - Theriot Emilienne, 6

ANNONCES ECONOMIQUES "CLASSÉES"

Les ANNONCES ECONOMIQUES "CLASSÉES" doivent nous parvenir:
Le Lundi soir avant 6 heures, pour paraître le Mardi;
Le Jeudi soir avant 6 heures, pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux du PETIT PROVENÇAL, 75, rue de la Darse, ou à l'Agence Havas, 31, rue Pavillon.

30 centimes la ligne. - Minimum: 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

PÈRE de famille, non mobilisable, ex-caissier, comptable, au courant de tout commerce connaissant opérations douanes et régime des douanes. S'adresser rue de la Prison, 9, au 2^e étage.

HOMME sérieux disposant quelques heures par jour, pour connaissances opérations qui et gare ferait pour petit négociant écritures, etc. Prix réduit. Abonné 227, Colbert.

EMPLOYÉ d'administration, disposant q-t. heures par jour, comptable, correspondant, travail sérieux assuré. Ecr. condition Sindaco Ecole, rue d'Ally, 7, Marseille.

SOUS-OFFICIER, blessé de guerre, libéré, demande emploi, pointeur, surveillant, gardien de nuit, etc. St. d. 45, rue de Turme, entrepôt.

CHEF CUISINE excel. réf. demandé place dans très bonne maison. Beynaud L., poste Saint-Ferréol.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, AJUSTEURS et ouvriers décolleteurs demandés, haute paie, capables, références exigées. Plantevin et Cie, 41, r. Ferrari, Marseille.

JUSTEURS, tourneurs et tourneurs en 6^e et 7^e années, Fenouil et Guiraudand, 13, rue Bonneloy.

COUPEURS, presseurs, mécaniciens, pantalonniers sont demandés 109, boulevard National, travail suivi toute l'année.

AYLE avec références nourrisseur le personnel est demandé pour petite propriété. Ecrire au bureau du journal à Boucaire (Gard).

TRAISEUR de talons pour la machine McKay demandé, manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

BONNES sachant un peu cuisine pour service intérieur dans familles d'extrême aisés, en Tunisie, demandées, bons gages, voyage payé. Ecrire directeur Société des agriculteurs, rue de Grèce, Tunis (Tunisie).

BONNES ouvrières, demi-ouvrières tailleuses de et lingères, demandées, Lavigné, 77, rue de Rome.

APPRENTI pantalonnier, demandée, rue de Lodi, 38, au 3^e étage de suite.

BONNE à tout faire, demandée, aimant les enfants, 10, rue République, 4^e étage.

FEMME DE MENAGE 2 heures par jour le matin, demandée, 9, rue de Belli, 3^e.

CONTRE-MATRISE, certain âge pour direction atelier, références exigées, demandé, maison Brianza, 133, chemin de Saint-Pierre.

MÉCANICIENNES pour vestes militaires, travail bien, sachant faire les bottonniers, travail bien réglé, et des jeunes filles sachant coudre payées de suite, sont demandées. rue Hoche, 57, au 1^{er} devant, son. 3 fois.

LEÇONS

APPRENEZ LE COMMERCE: comptabilité, Arabe, dactylo, alg., corr. p., français, anglais, prépar. concours; élèves officiers. P. T. T., banque, peseurs-jurés, ponts et chaussées à l'Institut Commercial Colbert, 6, rue des Feuillants et Noailles, fondé en 1900.

LEÇONS de chant par Ross Constantini, première chanteuse de l'Opéra de Paris, villa Aimée, 135, Corniche.

LEÇONS de coupe et de couture par Duc de L. Vaisson et p. prof. dipl. Diplôme de cap. aux élèves.

ÉCOLE PRATIQUE de sténodactylo et comptabilité français, anglais. - Travaux de copies 1, rue du Jeune-Anacharsis, 1

STENO DUPLOYE, métatypage, dactylo, français, compt. pr. mod. Mme Becq-Près, 6, rue Melchior.

PENSIONS DE FAMILLE

GRAND RESTAURANT DU NORD, chemin de G. Toulon, 87, prend pensionnaire 2 fr. 50 par jour, cuisine de ménage.

GRAMAS - A vendre près la gare un immeuble sur étage sur rez-de-cha. 22 pièces, emplacement à bâtir attendant. Pour traiter écrire à Mme Court, 56, rue Curial, Marseille.

CHAMBRES MEUBLÉES avec électricité. Pension facultative, 40, boulevard du Jardin-Zoologique, 4^e étage.

AGENCE REGIONALE DE LOCATIONS DU PLAN-DE-COQUES, changement de direction. - On demande en location de suite et pour Pâques villas et appartements à la campagne. Inscription sans frais pour achats, ventes et locations.

ON DEMANDE, pour le 22, chambre meublée indépendante, située centre, indiquer prix M. Blémont, poset rest. Capucines.

SOCIÉTÉ demandée salls attendant par S. centre, pour dimanches et fêtes. Faire offres à M. Migneron, rue de Lodi, 53.

ON DESIRE LOUER en Provence, petite maison de campagne, non meublée, avec grand jardin et dépendances, de 3 à 500 fr. l'an. Ecr. Tortarolo, 6, rue Chaillet, Paris.

AME cherche chambre meublée ou vide, indépendante, avec électricité et gaz, centre. Faire offres Mme Colomban, bureau de la mobilisation, caserne Saint-Charles, Marseille.

FONDS DE COMMERCE

CAUSE départ vente hôtel très ancien au prix du matériel. S'adresser bureau du Petit Provençal, Toulouse.

CAUSE mobilisation bel agencement de coiff. leur à vendre de suite. Remi, 9, rue Magenta, Marseille.

PETITE EPICERIE à céder, peu de frais, indépendante, avec électricité et gaz, centre. 10 h. à midi, 46, rue de la Paix, son. 2 fois.

CRÈMERIE à vendre, sur grand bouli, fait 40 à 50 fr. par jour; 3 pièces et plein midi, terrasse et treillard, p. l.oyer. S'adr. à l'ouv. des Messageries, r. d'och. (Joliette).

RESTAURANT à vendre, Toulon, faubourg R à côté l'arsenal, jolie clientèle. S'adr. 13, route de Marseille.

MACHINES à coudre « Singer », caissettes cent, état neuf, grosses petites, à vendre, riche occasion, rue de Village, 35, magasin.

MACHINES à coudre depuis 35 francs et autres pour la confection, rue Vincent, 98, Menpenti.

A VENDRE chambre, salle à manger, carrelage crème, 4, rue Rouvière, 1^{er}.

ACHETERAI occasion belle fourrure. Remi, 9, rue Magenta, Marseille.

MACHINES à coudre Singer pour confection et autres. Vente, achat et réparations, 43, Grand'Rue, 2^e étage.

MACHINES à coudre, à tube cylindrique à tout système. On paye plus cher que partout ailleurs. Rue de Village, 35, magasin.

COMPTOIR et planches pour agencement à vendre, 3, rue Linné, 2^e quart. Blancarde.

MACHINE A COUDRE - Serait acheteur Singer forme bureau, canette centrale. Ecrire Durand, 78, rue République.

ACHETE PETRINS mécaniques toutes marques. M. Séverin, rue de Village, 35, magasin.

ACHETE tout, débarras de cave et grenier, vieux meubles et métaux, on se rend à domicile. Boéri, rue Félix-Pyat, 50.

TRICOTEUSE fine d'occasion demandée, 33, rue de Lodi (bazar).

ACHETE tout, débarras de cave et grenier, vieux meubles et métaux, on se rend à domicile. Boéri, rue Félix-Pyat, 50.

CARTES POSTALES brom. patr. ou fant. Vues guerre, collage, gélat., rizal, toile, etc. 20 cartes et 1 brochée. Noël, 4 fr. 50, solde, 3 fr. Alivazidi, 36, rue Pastourelle, Paris.

CAPITAUX

ACHETE obligation ou Bon à Lot, numéros 1445. Tuveri R. I., poste rest. Colbert, Marseille.

ASSOCIÉ, avec 30 à 30.000 francs est de g. demandé pour exploitation articles brevetés, gain assuré. Renseignements Café Français, de 1 h. à 7 h. du soir.

ANIMAUX

CHIEN POLICIER à vendre, jeune chienne d'Alsace, 8, rue Saint-François-d'Assise, Vauhan.

PERDUS ET TROUVES

PERDU portefeuille contenant forte somme, de la rue Saint-Ferréol à la rue Pierre-Paul, veni, enlever, rue de la République, 15.

PERSONNE qui a pris par mégarde le sac de linne, à l'Alimentation du Midi, rue Radeau, 29, est priée de le rapporter au dit magasin ou à Mme Angèle, blanchisseuse, rue Jean, 16 (Blancarde). Récompense.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discretion assurée.

VEUF s. enf., 50 ans, belle situation et avoir. Épouserait demoiselle ou veuve seule, honnête, ayant avoir. Ecrire Albert 53 b, cours Lieutaud, chez écrivain.

VEUF s. enf., retr., 2.500 fr. rente, ép. pers. rap. 45 ans env. Dubayle, p. r. Colbert, Marseille.

Monsieur seul, commerçant, 40.000 fr., désire mariage fille ou veuve avec avoir. Se présenter de 5 h. à 6 h. ou écrire, boulevard de Strasbourg, 21, magasin idéal.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES et VOYLES

AUT PEUGEOT 1908, 10-12 HP, phaeton, 4 lanternes, phares, capote, complète. Voir au face hôpital Saint-Remy-de-Provence.

ACYCLETTES homme et dame, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail, Gabriel Julien, 6, rue Lafon, Marseille, fournisseur de l'armée.

NOTO Magnat-Debon 2 3/4 HP bon état. Mieux neufs, chambre recharge 600 fr. A. Fougère, Charvel (Bouches-du-Rhône).

VELO très bon état, sacrifié, l'un 60 fr., B deux 55 fr. Raoul, rue Saint-Bazile, 2.

VELOS Fernix, 33, r. Espérance, Aix. - Velos C. hom., dame, enf., motos disp. Achète cadres, roues, etc., même brisés.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., consulter Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4 (consultation, 2 fr.).

GARDES PROPRIETES

MONS. hon. réf. sér., ayant déjà empl. conf. Garderait nuit mais, villa, port, magr., etc., etc., p. chambre garn. Ecrire Roche, 6, place d'Aix.

MARRAINES

JEUNE TELEPHONISTE demande marraine gentille et gaie. Garnier, téléphoniste, 95^e d'infanterie, C. H. R., secteur 5^e.

PERMUTATIONS

R. A. T. permutant pour Marseille ou région. Durand, boul. Bous, 33, Marseille.

AJUTEUR, classe 1889, mobilisé à l'arsenal A de Rennes, demande permutant pour Marseille ou environs. S'adr. Mme de Nicolas, rue de l'Abbaye-l'Épée, 155, Marseille.

MANŒUVRE, mobilisé dans usine à Giergny (Nièvre), demande permutant pour Marseille ou environs. Ecr. ou s'ad. Mme Gagnon, rue de Serre, à Saint-Henri (B.-du-R.).

Mobilisé, classe 1889, manouvrier à Lunelville, cherche permutant pour Marseille ou environs. Ecr. veuve Marius, rue de l'Abbaye-l'Épée, 72, Marseille.

R. A. T. service armé, manouvrier à l'arsenal de la rue de Venissieux, demande permutant pour Marseille ou la région. Ecrire Pasquet, 80, cours Gambetta, Lyon.

JUSTEUR mécanicien, usine d'Assilly, à Loreite (Loire), demande permutant pour Marseille. Ecrire C. Cassagne, ailleur mécanicien, usine d'Assilly, à Loreite (Loire).

POUR NOS SOLDATS

PIEDS FENSIBLES. - Les ampoules, écorchures, frottements d'ouvriers de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique « Le Marathon », baume des soldats et des marcheurs. Le bâton: 75 centimes, franc.

POUX et VERMINES de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « La Parasiticide ». Supprime l'onguent gris. Le paquet: 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbé-de-Épée, Marseille.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 19 DÉCEMBRE.